

SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF

8 Avenue des Canuts - 69100 VAULX EN VELIN
Société anonyme coopérative financière à capital variable

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF

8 Avenue des Canuts - 69100 VAULX EN VELIN
Société anonyme coopérative financière à capital variable

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société financière de la NEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société financière de la NEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clés d'audit : Estimation des dépréciations au titre du risque de crédit sur les opérations avec la clientèle

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Comme indiqué en note 1.1. de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. La détermination des dépréciations individuelles des créances douteuses nécessite une part de jugement notamment pour identifier les créances devant faire l'objet d'une dépréciation et pour estimer le montant de la dépréciation à constituer.</p> <p>Les dépréciations constituent un point clé de l'audit car elles représentent une zone d'estimation significative pour l'établissement des comptes.</p>	<p>Nous nous sommes assurés de la correcte classification des créances douteuses conformément aux principes comptables repris dans l'annexe.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations adaptées.▪ Nous nous sommes assurés, par sondage, de la pertinence des estimations retenues pour ces dépréciations individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent.▪ Nous avons également examiné les informations qualitatives et quantitatives présentées dans les notes 1.1 « Crédits à la clientèle et dépréciations » et 2.4 « Opérations avec la clientèle : crédits en cours » de l'annexe aux comptes annuels, relatives au risque de crédit dans le contexte évolutif de la pandémie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil de surveillance consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 et L.22-10-10 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société financière de la NEF par 16 mai 2020 pour le cabinet RSM Paris et du 21 mai 2022 pour le cabinet EXPONENS Conseil et Expertise.

Au 31 décembre 2022, le cabinet RSM Paris était dans sa 3^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet EXPONENS Conseil et Expertise dans sa 19^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de

l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par


Signature numérique de : martine LECONTE
Date : 28-04-2023 18:25
Lieu : AIX EN PROVENCE
65643234353966622d633262322d3...

Martine LECONTE

Associée

EXPONENS Conseil et Expertise

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par

Signature numérique de : Stéphane CUZIN
Date : 28-04-2023 17:35
Lieu : PARIS
31383864613165332d353263662d3...

Stéphane CUZIN

Associé

SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Principes Comptables et méthodes d'évaluations

Les principes comptables généraux présentés s'appliquent aux principaux postes des états financiers. Les principes comptables spécifiques sont présentés dans les différentes notes annexes auxquelles ils se rapportent.

Les comptes annuels de la société NEF ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. La Nef utilise donc les normes comptables françaises et non IFRS (International Financial Reporting Standard).

La Nef a pour modèle de gestion principal la détention d'actifs jusqu'à échéance, au niveau des crédits comme des titres. Cela se traduit notamment par la comptabilisation préférentielle en titres d'investissements plutôt qu'en titres de placements.

Le compte de résultat montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges ; il comprend des sous totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.

Le bilan traduit la situation de la société au 31 décembre.

La colonne « actif » détaille le patrimoine de la société qui se décompose notamment de prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité. La colonne « passif » répertorie les dettes de la société notamment envers ses sociétaires (capital social, dépôts à termes) et envers d'autres établissements de crédit.

Les engagements hors bilan recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature. Les « engagements de financement donnés » enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués. Les « engagements de financement reçus » enregistrent les accords de refinancement non utilisés.

Les informations présentées dans **les annexes** aux comptes annuels se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers de LA nef , de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées

BILAN AU 31/12/2022 EN MILLIERS D'EUROS

ACTIF	<i>renvois</i>	31/12/2022	31/12/2021
Caisses, Banques Centrales, CCP	2.5	8 805	0
Effets publics et valeurs assimilées	2.3	92 889	42 875
Créances sur les établissements de crédit	2.5	193 655	281 148
Opérations avec la clientèle	2.4	714 127	571 005
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	7 647	10 725
Actions et autres titres à revenu variable	2.3	7 521	10 750
Participations et autres titres détenus à long terme	2.1	4 311	3 662
Parts dans les entreprises liées	2.1	2 527	3 144
Immobilisations incorporelles	2.2	3 694	4 085
Immobilisations corporelles	2.2	176	261
Autres actifs	2.3	20 419	25 228
Comptes de régularisation	2.3	4 991	2 143
TOATL ACTIF		1 060 762	955 026
PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
Dettes envers les établissements de crédit	3.2	11	3 279
Opérations avec la clientèle	3.1	985 073	885 496
Dettes représentées par un titre	3.1	0	0
Autres passifs	3.2	1 354	2 637
Comptes de régularisation	3.2	1 249	2 209
Provisions pour risques et charges	2.6	205	301
Dettes subordonnées	3.1	16 688	11 631
Capitaux propres hors FRBG	3.3	56 182	49 473
<i>Capital souscrit</i>		55 924	49 719
<i>Primes d'émission</i>		0	
<i>Réserves</i>		1 665	1 665
<i>Report à nouveau (+ / -)</i>		-1 912	-4 619
<i>Résultat de l'exercice (+ / -)</i>		505	2 707
TOTAL PASSIF		1 060 762	955 026
		0	0
HORS BILAN		31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES			
<i>Engagements de financement</i>	4	93 451	116 253
<i>Engagements de garantie</i>	4	2 959	82 444
<i>Engagements sur titres</i>			
ENGAGEMENTS RECUS		0	0
<i>Engagements de financement</i>	4	0	0
<i>Garanties reçues</i>	4	191 407	158 336

La colonne « renvois » fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 EN MILLIERS D'EUROS

		renvois	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	5.1		11 745	9 301
- Intérêts et charges assimilés	5.1		1 127	1 060
+ Revenus des titres à revenu variable	5.2		1	0
+ Commissions (produits)	5.3		2 150	2 394
- Commissions (charges)	5.3		115	71
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	5.4		25	0
+ Autres produits d'exploitation bancaire	5.5		101	38
- Autres charges d'exploitation bancaire	5.5		76	62
PRODUIT NET BANCAIRE			12 704	10 540
- Charges générales d'exploitation	5.6		9 933	9 458
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.6		1 048	984
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION			1 723	98
+/- Coût du risque	5.7		-2 807	-1 057
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 084	-959
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.8		-503	-578
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 587	-1 538
+/- Résultat exceptionnel	5.9		2 025	4 400
- Impôts sur les bénéfices	5.9		67	-155
RÉSULTAT NET			505	2 707

La colonne « renvois » fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

ANNEXE AUX COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit.

Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1-1 Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Les crédits rachetés à d'autres établissements sont inscrits à l'actif pour le montant du capital restant dû ; l'écart entre le prix d'acquisition et le capital restant dû est réparti sur la durée restant à courir sur chaque prêt et déduit du produit d'intérêts ; en 2022, le montant déduit s'est élevé à 4 371K€.

Les crédits sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non-recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois.

Dans l'encours douteux, La Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis. Les créances douteuses compromises sont des créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. A l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses – échus et non échus - sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2022, ce calcul se traduit par une augmentation du montant des dépréciations de 175 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

1-2 Portefeuille Titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

Pour les valeurs cotées, nous utilisons les cours de bourse.

Pour les valeurs non cotées, nous utilisons la valeur liquidative fournie par la société de gestion.

Pour les titres de participation, nous utilisons la situation nette.

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition

Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres

Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement. Ces écarts sont amortis selon la méthode actuarielle.

Titres de participations et entreprises liées

Les titres de participations et parts dans les entreprises liées, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la situation nette et les perspectives d'évolution, fait apparaître une moins-value latente.

Titres de transactions

Sont considérés comme des titres de transaction les titres qui, à l'origine, sont : - soit acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ; - soit détenus par un établissement du fait de son activité de mainteneur de marché

La Nef ne détient pas de portefeuille de titres de transactions

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

1-3 Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs lesquels sont amortis sur des durées différentes.

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations

Les taux utilisés sont les suivants :

- Logiciels 25% (durée 4 ans) pour les logiciels courants et 14% (durée 7 ans) pour les logiciels bancaires et applications métiers
- Constructions – Façade 3,33 % (durée 30 ans)
- Constructions - Fondation – Ossature 2,5 % (durée 40 ans)
- Constructions – Equipements techniques 6,67 % (durée 15 ans)
- Constructions - Aménagements intérieurs 10% (durée 10 ans)
- Matériel de transport 20 % (durée 5 ans)
- Matériel de bureau et informatique 25 % (durée 4 ans)

Critères de distinction entre actifs ou charges utilisés pour l'enregistrement des frais de recherche et développement et des logiciels en cours de création :

- Tout projet d'immobilisations de dépenses liées à des logiciels doit indiquer concrètement l'intention de produire le logiciel concerné, de s'en servir durablement pour répondre à ses propres besoins, générer des avantages économiques futurs, avoir une probabilité élevée de succès technique.
 - Conformément à la méthodologie projet en place à la Nef, cela passe notamment par la réalisation d'études d'opportunité, d'une note de cadrage et d'un cahier des charges.
- Tout projet doit être saisi dans un outil de gestion adapté au suivi comptable du projet, maintenu par le Project Management Officer, répertoriant notamment le temps passé par les salariés sur le projet

1-4 Passif social de l'entreprise

La société ne constitue pas de provision dans ses comptes au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel mais elle verse les sommes nécessaires à une compagnie d'assurance ; les sommes ainsi versées constituent une charge définitive pour l'entreprise. Aucun versement n'a été réalisé en 2022 car les montants déjà versés couvraient le besoin.

1-5 Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 31 décembre 2022, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour le montant des pertes de crédit attendues des actifs financiers ainsi que des engagements de financement et de garantie.

2 – Détails des postes du bilan : ACTIF

2.1 – Variation des titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Participations et autres titres détenus à long terme				
Valeurs brutes	3 551	648	4	4 195
Avances en compte courant	540	4	0	544
Dépréciations	430	0	1	429

Total	3 662	652	3	4 311
Parts dans les entreprises liées				
Valeurs brutes	2 115	0	2	2 113
Avances en compte courant	3 120	7	121	3 006
Dépréciations	2 091	503	2	2 592
Total	3 144	-496	121	2 527
Valeur nette de l'ensemble des participations				
	6 806	156	124	6 837

2.1 Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

2.1.2 Informations sur les filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus			Prêts et avances consentis et non remboursés	Dépréciation s sur prêts et avances	Valeur nette des prêts et avances	montant des cautions et avais fournis	chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net ou perte du dernier exercice	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Dépréciations	Nette							
A - FILIALES ET ENTREPRISES LIEES (>50% ou actionnaire majoritaire)				2 113	1 716	397	3 006	876	2 130	0			
NEF CAPITAL PATIENT	125	-390	100%	125	125	0	1 885	723	1 162	0	18	-448	0
NEF GESTION	24	-5	100%	589	571	18	0	0	0	0	34	4	0
NEF SERVICE CONSEIL	403	-445	99,5%	894	894	0	237	153	84	0	5	-31	0
SCI COTE MARGUERITE	5	0	99,5%	5	0	5	884	0	884	0	648	-124	0
COCAGNE INVESTISSEMENT	1 097	-296	46,0%	500	126	374	0	0	0	0	14	-3	0
B - PARTICIPATIONS dans lesquelles la société détient entre 10 et 50%				724	416	308	544	0	544	0			
TERRE DE LIENS GESTION	8	0	45%	3	0	3	0	0	0	0	3	2	0
ENERGIE PARTAGEE COMMANDITEE	12	150	33%	4	0	4	0	0	0	0	892	58	0
TAMA	300	-99	32%	93	30	64	0	0	0	0	3	-1	0
COOPERATIVE COCAGNE	10	-14	20%	2	0	2	0	0	0	0	0	3	0
SCI LYON	800	-76	15%	120	0	120	544	0	544	0	297	60	0
SEFEA	3 721	-293	13%	501	386	115	0	0	0	0	0	-293	0
C - AUTRES PARTICIPATIONS inférieures à 10%				3 472	13	3 459	0						
Total B-C				4 195	429	3 767	544	0	544				
Total				6 309	2 145	4 164	3 550	876	2 674				

2.1.2.1 Informations sur les filiales et participations	Total	Entreprises liées	Participations
Valeur brute totale	9 858	5 119	4 739
Dépréciations	3 021	2 592	429
Valeur nette	6 837	2 527	4 311

Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, les informations concernant les filiales concernent les comptes 2022, mais celles sur les participations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2021.

La NEF a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation s'il était établi des comptes consolidés. En cumulé aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions du règlement N° 2020-01 du 9/10/2020 de l'Autorité des Normes Comptables étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-après.

Nef Capital patient est une société de capital-risque créée en 2015 détenue à 100% par la Nef, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. Elle a racheté en 2019 les parts que la Nef détenait dans le fonds Sens. Elle ne compte plus de salariés et n'a plus d'activité autre que détenir quelques participations d'entreprises de l'ESS.

Nef Service Conseil (anciennement Nef Investissement) est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR). La Nef a acquis la totalité des parts. Elle ne compte plus de salariés et n'a plus d'activité. Elle a pour vocation d'être fermée à court-terme. L'écart entre la valeur du capital et la valeur brute des titres est liée à un "coup d'accordéon". La Nef a ainsi passé une dépréciation sur la valeur de ses titres (894K€) et Nef Services Conseil a pu améliorer la situation de ses capitaux propres.

La SCI Côté Marguerite a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Elle est locataire d'environ 37% de l'immeuble Woopa de Vaulx-en-Verlins dont le propriétaire est la société Allianz-Pierre ; elle sous-loue ces locaux à la Nef et à plusieurs autres sociétés. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière.

Nef-Gestion assure depuis mi 2018 la gestion de la plateforme internet de dons Zeste. L'écart entre la valeur du capital social (24K€) et la valorisation brute des titres (589 K€) s'explique par la réalisation d'un "coup d'accordéon" en 2018. La Nef a ainsi passé une dépréciation sur la valeur de ses titres (571K€) et Nef Gestion a pu retrouver une situation de capitaux propres positifs.

Coopérative Cocagne, Terre de liens gestion, Energie Partagée sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

TAMA (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

SCI Lyon : abrite un centre de coworking, la Nef détient un compte courant rémunéré.

SEFEA (Société Européenne de Finances Ethiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 Portefeuille Titres	Titres de Placements	Titres d'Investissement	31/12/2022	TOTAL 2021
Effets publics et valeurs assimilées		94 100	94 100	42 000
dont surcote restant à amortir		1 132	1 132	1 203
dont décote restant à amortir		-2 455	-2 455	-371
Créances rattachées		113	113	43
Dépréciations		0	0	0
Valeur nette bilan		92 890	92 890	42 875
Obligations et autres titres à revenu fixe		7 445	7 445	10 445
dont surcote restant à amortir		41	41	161
dont décote restant à amortir		-1	-1	-3
Créances rattachées		162	162	122
Dépréciations		0	0	0
Valeur nette bilan		7 647	7 647	10 725
Actions et autres titres à revenu variable	7 521	0	7 521	10 750
Dépréciations	0	0	0	0
Valeur nette bilan	7 521	0	7 521	10 750
TOTAL	7 521	100 537	108 058	64 350

Valeurs estimatives	Titres de Placements	Titres d'Investissement	Total 2022	Total 2021
Effets publics et valeurs assimilées	0	82 185	82 185	43 253
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	7 031	7 031	10 468
Actions et autres titres à revenu variable	7 921	0	7 921	10 880

Plus et moins value latentes	Titres de Placements	Titres d'Investissement	Total 2022	Total 2021
Effets publics et valeurs assimilées	0	-10 705	-10 705	378
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	-616	-616	-257
Actions et autres titres à revenu variable	400	0	400	130

Valeurs estimatives fournies par BPCE (Banques Populaires Caisse d'Epargne) au 29/12/2022

Les titres d'investissement ont une maturité moyenne de 63 mois, ils sont adossés à des ressources de même durée à hauteur de 12 538K€ de comptes à terme de la clientèle à plus de 5 ans, de 16 600 de dettes subordonnées et de 71378 K€ de livrets de la clientèle.

Les moins-values latentes sur les titres d'investissement sont liées au contexte de remontée des taux. Conformément à l'article 2342-3, du règlement ANC 2014-07, les moins-values latentes n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation. En effet, il n'existe pas de forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à leur échéance. La Nef a ainsi enregistré ces titres dans la catégorie titres d'investissement et s'est engagée de ce fait à les conserver jusqu'à maturité.

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 - Variation des immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	985	545	834	696
Incorporelles en exploitation	6 211	840	0	7 051
Aménagements / travaux	909	0	0	909
Matériel de transport	49	0	0	49
Mobilier, matériel de bureau	371	1	0	372
Matériel Informatique	717	21	0	739
Autres immobilisations	6	0	0	6
TOTAUX	9 248	1 407	834	9 821

Les immobilisations en cours ont trait à des travaux d'améliorations de notre logiciel bancaire.

2.2.2 – Variation des amortissements	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	3 111	941	0	4 053
Aménagements / travaux	783	51	0	834
Matériel de transport	49	0	0	49
Mobilier, matériel de bureau	333	9	0	342
Matériel Informatique	624	46	0	671
Autres immobilisations	2	0	0	2
TOTAUX	4 903	1 048	0	5 951

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations ; les taux utilisés sont les suivants : Logiciels 25% (durée 4 ans) pour les logiciel courants et 14% (durée 7 ans) pour les logiciels bancaires et applications métiers ; Constructions – Façade 3,33 % (durée 30 ans) ; Constructions - Fondation – Ossature 2,5 % (durée 40 ans) ; Constructions – Equipements techniques 6,67 % (durée 15 ans) ; Constructions - Aménagements intérieures 10% (durée 10 ans) ; Matériel de transport 20 % (durée 5 ans) ; Matériel de bureau et informatique 25 % (durée 4 ans)

2.2.3 - Variation des Valeurs Nettes Comptables (VNC)	VNC au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	VNC à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	985	545	834	696
Incorporelles en exploitation	3 100	840	941	2 998
Aménagements / travaux	125	0	51	74
Matériel de transport	0		0	0
Mobilier, matériel de bureau	38	1	9	29
Matériel Informatique	93	21	46	68
Autres immobilisations	4		0	4
TOTAUX	4 346	1 407	1 882	3 870

2.3 Ventilation des créances selon leur échéance

2.3.1 Créances	< 3 mois	>3 mois < 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	à vue ou durée indéterminée	total
Effets publics et valeurs assimilées			49 778	42 998	113	92 889
Créances sur les établissements de crédit	20 707	31 000	101 300		40 648	193 655
Crédits à la clientèle	21 592	53 119	284 055	325 330	30 031	714 127
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 104	3 671	1 710		162	7 647
Actions et autres titres à revenu variable			28	7 488	5	7 521
Dépôts de garantie versés					136	136
Débiteurs divers	2 480	3 013	9 717	5 073		20 283
Charges constatées d'avances	950					950
Produits à recevoir	1 954					1 954
Comptes de régularisation divers débiteurs	2 087					2 087
Total des créances	51 874	90 803	446 588	380 889	71 095	1 041 249

Le poste Débiteurs divers inclut 18 808 K€ de primes liées à des rachats de crédits, cette somme est répartie selon la durée restant à courir sur les prêts concernés.

2.4 Opérations avec la clientèle : crédits en cours

2.4.1 Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2022

Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sain	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création et la reprise d'entreprises	Nombre de prêts	1 159	100	113	1 372	46%
	Nombre de prêts en %	84%	7%	8%	100%	
	Encours	156 438	9 429	7 557	173 425	24%
	Encours en %	90%	5%	4%	100%	
	Dépréciations constatées	0	-1 602	-5 886	-7 487	-4,3%
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	11	2	1	14	0%
	Nombre de prêts en %	79%	14%	7%	100%	
	Encours	370	46	18	433	0%
	Encours en %	85%	11%	4%	100%	
	Dépréciations constatées	0	-1	-18	-18	-4,2%
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	1 052	77	50	1 179	40%
	Nombre de prêts en %	89%	7%	4%	100%	
	Encours	395 357	10 092	4 013	409 462	57%
	Encours en %	97%	2%	1%	100%	
	Dépréciations constatées	0	-577	-2 829	-3 407	-0,8%
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	269	128	10	407	14%
	Nombre de prêts en %	66%	31%	2%	100%	
	Encours	19 822	3 026	371	23 219	3%
	Encours en %	85%	13%	2%	100%	
	Dépréciations constatées	-2	-282	-363	-647	-2,8%
Rachats de crédits	Nombre de prêts	97	1	0	98	3%
	Nombre de prêts en %	99%	1%	0%	100%	
	Encours	113 400	2 115	0	115 515	16%
	Encours en %	98%	2%	0%	100%	
	Dépréciations constatées	0	0	0	0	0,0%
Ensemble des prêts en cours	Nombre de prêts	2 588	308	174	2 972	100%
	Nombre de prêts en %	84%	10%	6%	100%	
	Encours	685 387	24 708	11 959	722 054	100%
	Encours en %	95%	3%	2%	100%	
	Dépréciations constatées	-2	-2 461	-9 096	-11 559	

Taux de dépréciation global	0%	-10%	-76%	-2%	-2%
-----------------------------	----	------	------	-----	-----

L'encours des prêts a fortement augmenté en 2022 (+26%).

Les prêts douteux représentent 5 % de l'encours contre 3% en 2021, les crédits de trésorerie sont particulièrement impactés puisque 15% de l'encours est déclassé. Cette forte augmentation survient après la fin des mesures de soutien à l'économie prises par le gouvernement lors de la pandémie.

Les crédits douteux sont en moyenne provisionnés à hauteur de 33%.

2.4.2 Variation des créances douteuses	31/12/2022	31/12/2021	Evolution
Valeur brute des créances douteuses	36 681	16 467	123%
Dépréciation des créances	-11 559	-7 422	56%
Valeur nette des créances douteuses	25 122	9 045	178%

2.4.3 Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction	encours fin 2022	encours fin 2021	% des fonds propres
Jean-Pierre Caron	0	2	0,0%
BIOCOOP SA	1 063	3 124	1,9%
ARCADIE SA	456	287	0,8%

2.4.4 Intérêts courus à recevoir	31/12/2022
- sur prêts de trésorerie	28
- sur prêts d'équipement	3 548
- sur prêts immobiliers	2
- sur prêts participatifs	35
- sur prêts douteux	49
- dépréciation des intérêts courus douteux	-54
Total des intérêts courus à recevoir	3 608

2.5 Opérations avec les établissements de crédit du réseau BPCE et des banques centrales

Les comptes de la Société Financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif (92000 Nanterre) qui garantit sa liquidité et sa solvabilité. Dans ce cadre, la Nef doit placer ses excédents de trésorerie au sein du Groupe BPCE. Cette contrainte sera levée lorsque la Nef obtiendra son agrément indépendant..

2.5 Dépôts et placements de trésorerie	31/12/2022	31/12/2021	évolution
Dépôts à la Banque de France - Réserves obligatoires	8 805	0	
Dépôt à vue chez BPCE	38	0	
Dépôts à terme à la Caisse d'épargne Rhône Alpes	152 300	162 300	-6%
Dépôt à vue ou à durée indéterminée chez le Crédit Coopératif	3 323	14 720	-77%
Dépôt à vue à la Caisse d'épargne Rhône Alpes	29 380	99 808	-71%
Dépôts à vue chez Natixis	4 155	107	3766%
Intérêts courus	3 745	3 450	9%
Totaux	192 903	280 386	-31%

Les Réserves Obligatoires déposées à la Banque de France étaient gérées par le Crédit Coopératif avant 2022 en raison de l'adossement de la Nef. Dans le cadre de sa démarche d'indépendance, la Nef enregistre désormais directement dans ses comptes les réserves obligatoires. Elle a utilisé de manière transitoire en 2022 les services de BPCE pour gérer le dépôt de ces réserves, d'où l'apparition de cette ligne dans le tableau, et prévoit de les gérer directement en 2023.

Le dépôt à vue chez Natixis correspond au fait que la Nef utilise les services de Natixis pour sa connexion au système interbancaire (virements/prélèvements SEPA pour ses livrets, comptes à vue, débloquages de ses crédits, etc.). Le solde de ce compte correspond chaque jour à la somme de l'argent reçu et envoyé par les clients de la Nef et les débloquages crédits effectués par la Nef. Il a vocation à rester à un faible niveau (sans être à découvert).

2.6 Dépréciations et provisions

2.6 Dépréciations et provisions	dépréciations au début de l'exercice	augmentations	diminutions	dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	7 418	6 454	2 314	11 559
Dépréciations des titres de placement	0	0	0	0
Dépréciations des titres de participations et parts dans les entreprises liées	2 521	503	3	3 021
Provisions pour risques et charges	301	0	96	205
TOTAUX	10 240	6 957	2 412	14 785

3 – Détails des postes du bilan : PASSIF

3.1 Ventilation des dettes selon leur échéance

3.1 Dettes	< 3 mois	>3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	total
Dettes envers les établissements de crédit					11	11
Compte à terme de la clientèle	7 796	17 439	51 077	12 538		88 850
Livrets					810 194	810 194
Clientèle financière			300			300
Comptes de passage					23 703	23 703
Comptes à vue					61 485	61 485
Intérêts courus non échus					197	197
Créditeurs divers					1 354	1 354
Comptes de régularisation					1 249	1 249
Dettes subordonnées				16 600	88	16 688
Total des dettes	7 796	17 439	51 377	29 138	898 281	1 004 031

Les intérêts courus non échus s'élèvent à 197 K€. Les Dettes subordonnées ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement (FEI), la Banque Alternative Suisse (BAS) et le fonds d'épargne salariale FCPR Natixis Solidaire; elles sont destinées à renforcer les fonds propres et le ratio de solvabilité.

Sur l'année 2022, aucun compte bancaire inactif n'a été clôturé et aucun dépôt n'a été réalisé auprès de la Caisse des dépôts et consignations. À fin décembre 2022, 7134 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant total estimé à 27 785 702 euros.

3.2 – Capitaux propres

3.2 Evolution des fonds propres	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022	Evolution
Capital en euros	49 719	9 175	2 971	55 924	12,5%
Réserves	1 665	0	0	1 665	0%
Report à nouveau	-4 619	0	2 707	-1 912	-59%
Résultat de l'exercice	2 707	505	-2 707	505	-119%
Evolution des fonds propres	49 473	9 681	2 971	56 182	14%
Nombre de sociétaires	41 732	3181	636	44 277	6%

En 2022, 305 770 nouvelles parts sociales de 30€ chacune ont été souscrites par les sociétaires et 99 023 leur ont été remboursées. Le résultat bénéficiaire de 2021 s'élevant à 2 707 420,41 € a été affecté à la diminution du compte de report à nouveau. 9 173 100 € de nouvelles parts sociales ont été émises. Dans le cadre du processus de changement d'établissement adosseur, acté lors de l'Assemblée Générale de mai 2020, le Crédit Coopératif a été remboursé de l'intégralité de sa participation (711 000€) en 2022. En 2022, 1 650 870€ de demandes de remboursement de parts ont été enregistrées qui seront remboursées après l'Assemblée générale de mai 2023.

4 - Informations sur les éléments hors bilan

Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués (93 451K€)

Les engagements de garantie donnés correspondent à des garanties données à la clientèle (2 959 K€) . La convention de garantie passée avec le Crédit Coopératif a pris fin au 31/03/2022 et explique la forte baisse de ces engagements.

Les engagements de garantie reçus viennent en couverture de l'encours des crédits, ils ont été accordés par des clients ou des fonds de garantie. (191 407 K€).

5 - Informations sur le compte de résultat

5.1 Produits nets d'intérêts et produits assimilés	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés		
Sur opérations avec les établissements de crédit	888	857
Sur opérations avec la clientèle	9 831	7 721
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	830	628
Autres intérêts et produits assimilés	198	94
Total Intérêts et produits assimilés	11 746	9 301
Intérêts et charges assimilées		
Sur opérations avec les établissements de crédit	-35	-25
Sur opérations avec la clientèle	-699	-891
Autres intérêts et charges assimilés	-393	-144
Total Intérêts et charges assimilées	-1 127	-1 060
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	10 619	8 240

Les encours de prêts ont fortement progressé ce qui entraîne une hausse importante des produits nets d'intérêts (+29%). Les taux d'intérêts ont amorcé une remontée en 2022 mais qui n'a eu que peu d'impact sur l'exercice.

L'étalement de la prime de remboursement lié aux opérations de rachat de crédits est comptabilisée en diminution des produits d'intérêts (par parallélisme avec le traitement recommandé par le règlement ANC 2014-07 pour les primes ou les décotes liées aux titres à revenus fixes).

5.2 Revenus des titres à revenu variable	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes	1	
5.3 Produit net des commissions	31/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	147	863
Produits sur opérations avec la clientèle	2 002	1 531
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	-10	-7
Charges sur opérations avec la clientèle	-106	-63
Total produits net des commissions	2 034	2 324

La fin de la convention de contre garantie signée avec le Crédit Coopératif au 31/03/2022 implique la comptabilisation des commissions dues au 1er trimestre en Produit de commissions, et le reste des sommes versées en produit exceptionnel (indemnité de fin de convention)..

La forte progression des commissions liées à des opérations avec la clientèle (+31%) compense une importante partie du manque à gagner lié à la fin de la convention.

5.4 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	31/12/2022	31/12/2021
Reprises de dépréciations des titres de placement		
Plus-values de cession	25	2
Moins-values de cession	0	-2
Dépréciations des titres de placement		
Solde des gains et pertes sur opérations du portefeuille de placements	25	

5.5 Autres produits et charges d'exploitation bancaire	31/12/2022	31/12/2021
Charges refacturées à d'autres sociétés	10	4
Autres produits divers d'exploitation	91	34
Produits rétrocédés	-47	-37
Charges diverses d'exploitation bancaire	-29	-25
Solde des autres produits et charges d'exploitation bancaire	25	-24

5.6 Charges générales d'exploitation	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	-5 923	-5 787
Impôts et taxes	-530	-366
Services extérieurs	-3 357	-3 305
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	-123	
Autres charges diverses d'exploitation	0	0
Total des charges générales d'exploitation	-9 933	-9 458

En matière de délais de paiements fournisseurs, la Nef paye les factures à réception.

5.6.1 Effectifs en équivalent temps plein	2022	2021
Nombre moyen de salariés pendant l'année	112	108
Effectif en fin d'année	115	112

5.6.2 - Rémunération des membres des organes de direction et de contrôle	2022
Rémunération brute globale des membres du Directoire	181
Jetons de présence	- néant -
Dédommagements versés au Conseil de Surveillance	5
Honoraires des Commissaires aux comptes	126
Moyenne des sommes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées	71

5.7 Coût du risque	31/12/2022	31/12/2021
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	-6 454	-2 376
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	-1 259	-1 897
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	-143	-135
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	2 302	2 823
Reprises de dépréciations sur créances amorties		
Compensation FEI	2 748	528
Coût du risque	-2 807	-1 057

Le coût du risque augmente fortement en 2022. La filière bio a connu de nombreuses défaillances en 2022.

5.8 Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31/12/2022	31/12/2021
Dépréciations sur opérations sur titres et opérations diverses	-3	
Dépréciations des immobilisations financières	-503	-413
Reprises de dépréciations des immobilisations financières	3	-165
Solde des gains et pertes sur actif immobilisé	-503	-578

5.9 Résultat exceptionnel	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux provisions pour risques et charges		-82
Charges exceptionnelles	-602	-177
Plus-values de cession sur titres		10
Reprises de provisions pour risques et charges	96	41
Produits exceptionnels	2 531	6
Plus-values de cession sur immobilisations	0	4 601
Résultat exceptionnel	2 025	4 400

Le résultat exceptionnel était composé principalement en 2021 de la vente du Siège Social de la Nef, l'immeuble Woopa.

En 2022, il est composé principalement de :

- Une subvention du Climate Finance Fund pour 1 213 K€
- L'indemnité versée par le Crédit Coopératif pour mettre fin au partenariat sur les contre-garanties : 1 265K€
- Les dépenses de la campagne Big Banque en charges exceptionnelles : -484K€

6 – Faits significatifs de l'exercice

La Nef a calculé son Impôt sur les Sociétés en prenant en compte les déficits reportables conformément aux règles en vigueur (déficit fiscal reportable de -3 182 K€ permettant de ne pas payer d'IS sur 2022). En parallèle, la Nef a bénéficié d'un Crédit Impôt Famille et d'un Crédit d'Impôt Mécénat.